



Méthodologie de la pensée écrite

PHI1000, Automne 2023
Mardi, 18h00 à 21h30, local A-1785
Pierre Poirier, W-5320
poirier.pierre@uqam.ca

Plan de cours

1. DESCRIPTION (SELON L'ANNUAIRE)

Ce cours poursuit deux types d'objectifs, tous les deux reliés à l'art de penser avec rigueur : les premiers concernent la lecture ; les deuxièmes, l'écriture. Dans le premier cas, il s'agit de développer des aptitudes à saisir l'organisation d'un texte et ce à trois niveaux : procédés d'exposition ; sujets traités ; argumentation. Quant aux objectifs du deuxième type, il s'agit d'abord d'apprendre les techniques propres aux résumés, aux comptes rendus et aux autres formes relativement fixes d'écriture ; puis d'apprendre, en vue de la recherche, à problématiser un thème ; consulter des répertoires bibliographiques ; concevoir une stratégie de recherche et d'exposition ; planifier la rédaction. Enfin, sur le plan pédagogique, on prévoira en classe un certain nombre d'exercices d'application.

2. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Ce cours entend développer les habiletés intellectuelles et pratiques qui doivent être mises en œuvre lors de la production de travaux en sciences humaines et sociales. Parmi les plus importantes de ces habiletés, on peut mentionner :

- Problématiser un sujet de recherche ;
- Résumer et rendre compte d'un ouvrage d'autrui ;
- Reconnaître et distinguer les niveaux d'organisation fonctionnelle, thématique et propositionnel que l'on trouve toujours dans un texte contenant des idées et des arguments ;
- Déterminer les organisations thématique, fonctionnelle et logique d'un texte ;
- Construire une bibliographie et rédiger correctement des notices bibliographiques ;

Une lecture du calendrier fera ressortir d'autres thèmes importants du cours. À titre d'objectif secondaire, le cours vise à développer quelques habiletés opérationnelles — elles se distinguent des habiletés intellectuelles, car elles consistent seulement à connaître des procédures à suivre. Ces habiletés opérationnelles consistent à maîtriser les techniques servant à présenter des plans, effectuer des recherches bibliographiques, rédiger des notices bibliographiques, etc.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

La formule pédagogique adoptée pour ce cours est fondée sur l'hypothèse qu'il existe, sur le plan cognitif, une différence fondamentale entre la compréhension superficielle et la compréhension profonde des concepts et habiletés du type qui nous intéressera ici. Alors que la compréhension superficielle de tels concepts et habiletés peut souvent être acquise à la simple lecture d'une définition, leur compréhension profonde ne peut être acquise qu'à travers leur utilisation répétée dans divers contextes ainsi qu'à travers l'utilisation répétée d'un ensemble de concepts ou d'habiletés connexes. C'est seulement lorsque ce niveau de compréhension est atteint que la connaissance du concept est suffisamment abstraite de ses contextes immédiats d'application pour en permettre l'application experte dans des contextes distincts.

La formule pédagogique adoptée pour le cours reflète cette attitude face à l'importance relative des notions abstraites et de leur mise en application dans des techniques d'analyse. En conséquence,

- 1) le PowerPoint du cours sera déposé en ligne sur Moodle cinq jours avant le cours et l'étudiant-e sera invitée à en prendre connaissance et à prendre connaissance du quiz associé à cette séance,
- 2) dans les premiers 90 minutes du cours, le professeur expliquera les notions de la semaine à partir du PowerPoint
- 3) dans la seconde partie du cours (environ 50 minutes), les étudiant-es selon appelées à se regrouper en équipe pour réaliser l'atelier du cours.
- 4) Dans les dernières 15 minutes du cours, le professeur répondra aux questions de l'atelier et, le cas échéant, fera des démonstrations supplémentaires de l'application des notions apprises.
- 5) Dans la semaine qui suit le cours, l'étudiant-es répondra au quiz associé au cours qui vient de se terminer.

Tous les documents du cours seront déposés sur le site Moodle du cours.

4. POLITIQUE D'INCLUSIVITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Toute personne en classe a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Dans le but de promouvoir un environnement propice à l'apprentissage, le respect mutuel sera exigé de toutes et tous dans le cadre de ce cours. À ce titre, les propos sexistes, misogynes, racistes, capacitistes, homophobes, transphobes ou en général discriminatoires ou intolérants ne seront pas acceptés dans le cours. Chacun-e doit s'assurer que ce qui est fait et dit n'humilie, n'insulte ou n'offense quiconque, en reconnaissant que les collègues de classe peuvent avoir différentes cultures, identités de genre, religions, orientations sexuelles et croyances, et que, ce faisant, ce qu'une personne considère comme inoffensif, une autre pourrait le considérer comme offensant. Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur de toute situation problématique. Celui-ci verra à y trouver une solution avec diligence. Le respect des tours de parole sera exigé en tout temps : il n'est jamais admissible de couper la parole d'un-e collègue ou de manifester le rejet de ses propos en roulant les yeux, en faisant du bruit, etc.

Des aménagements particuliers pourront être accordés afin de favoriser l'apprentissage et la réussite de chacune et chacun (dates de remise des travaux, durée des examens, soutien pédagogique additionnel). Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur (en personne ou par courriel) des mesures d'appoint qui pourraient favoriser leur apprentissage et réussite du cours. *La seule contrainte sera le respect intégral de l'équité entre les étudiant-es.* Il existe par ailleurs un service à l'UQAM pour soutenir les étudiant-es en situation de handicap. Ce bureau offre des mesures d'appoint (aménagements en classe, services de prise de notes, services d'accompagnement) et vous

êtes invité-es à les rencontrer au besoin. Il existe également un organisme de soutien aux étudiant-es parents. Les étudiant-es parents qui en sentent le besoin peuvent discuter avec le professeur des mesures qui pourraient les aider à concilier études et famille.

- Étudiant-es en situation de handicap : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html>
- Étudiant-es parent : <http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources/38-vous-etes-etudiant-parent/132-cspe-uqam.html>
- Étudiant-es victime de harcèlement : <https://harcelement.uqam.ca/>

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La compréhension des notions abstraites et la maîtrise des habiletés pratiques seront évaluées par le biais de trois examens à faire en classe et d'un travail pratique à faire à la maison :

1. Réalisation des ateliers en classe (15%)
2. Réponse au quiz de la semaine (15%)
3. Mini-examen de mi-session: Les structures thématique et pragmatiques du discours (15%)
4. Mini-examen de fin de session: La structure logique du discours (15%)
5. Analyse et problématisation d'un texte scientifique de votre choix (40%)

Les examens porteront sur les notions vues en classe, lesquelles sont résumées et brièvement expliquées dans les fichiers PowerPoint du cours, le tout accessible sur la page Moodle du cours. L'examen est prévu durer une heure, mais les étudiant-es pourront prendre tout la séance pour le faire et toute personne nécessitant du temps supplémentaire pourra le prendre (jusqu'à un tiers de plus), le professeur étant disponible après le cours. Le texte à analyser est au choix de l'étudiant-e mais doit être approuvé par le professeur (pour ce faire, il s'agit de le présenter au professeur avant la date indiquée dans le calendrier de ce plan de cours), puis une fois approuvé de lui en remettre une copie (papier ou numérique). Les travaux remis en retard (sans justification valable) seront pénalisés à raison de 5 points par semaine de retard. La note finale sera portée au relevé de notes officiel selon le barème en vigueur au département. Les notes en pourcentage seront portées au dossier de l'étudiant-e selon l'échelle suivante :

Échelle de notation UQAM - Philosophie

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 - 100	Excellent
A	4.0	85 - 89	
A-	3.7	80 - 84	
B+	3.3	77 - 79	Très bien
B	3.0	73 - 76	
B-	2.7	70 - 72	
C+	2.3	65 - 69	Bien
C	2.0	60 - 64	
C-	1.7	57 - 59	
D+	1.3	54 - 56	Passable
D	1.0	50 - 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

6. ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Une période de 20 à 30 minutes sera réservée pour fins d'évaluation en ligne des enseignements à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, sera soit à la 12^e semaine du trimestre, soit à la 13^e semaine du trimestre. Les étudiant-es pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile.

7. CALENDRIER ET ÉCHÉANCIER

05/09/23 Séance 1 : Introduction et présentation du cours

Contenu: Arrière-plan théorique au contenu du cours ; présentation du plan de cours, des modes d'enseignement et des modalités d'évaluation.

12/09/23 Séance 2 : Organisation et structure de la pensée écrite

Contenu: La notion générale de structure et sa relation au processus d'organisation. Normes résultant des habitudes et des intentions de la personne qui organise ; les trois modes d'organisation de la pensée écrite qui nous occuperons dans le cours : thématique, pragmatique et logique.

Atelier 1 : Organisation et structure de la pensée écrite

Quiz 1 : Organisation et structure de la pensée écrite

19/09/23 Séance 3 : Organisation et structure thématique 1 : La structure thématique

Contenu: Éléments de sémantique : concept et proposition. Qu'est-ce qu'un thème ? La structure thématique du discours. L'élément d'organisation thématique fondamental : la division thématique. La norme thématique du discours : l'homogénéité conceptuelle. Les principes d'organisation thématique de la pensée écrite. Illustration: la table des matières.

Atelier 2 : La structure thématique de la pensée écrite

Quiz 2 : La structure thématique de la pensée écrite

26/09/23 Séance 4: Organisation et structure thématique 2 : L'analyse thématique

Contenu: Système de référence à des passages. Rappel : représentation tabulaire et arborescente d'une structure. Stratégie métacognitive d'analyse thématique d'un texte. Reconnaître et représenter la structure thématique d'un texte. Le plan thématique.

Atelier 3 : Analyse thématique d'un texte

Quiz 3 : Analyse thématique d'un texte

Remise de la description du travail d'analyse de texte scientifique (évaluation 5)

03/10/23 Séance 5: Organisation et structure pragmatique 1 : concepts fondamentaux de pragmatique discursive

Contenu: Éléments de théorie de l'action. La difficulté d'inférer l'action à partir du mouvement, et l'action discursive à partir du segment de texte. La théorie des actes de langage : fonctions et actes illocutoires, direction d'ajustement.

Atelier 4 : Reconnaissance d'actions discursives

Quiz 4 : Reconnaissance d'actions discursives

10/10/23 Séance 6: Organisation et structure pragmatique 2 : Pragmatique du discours

Contenu: La pragmatique discursive. La norme pragmatique du discours : la rationalité pratique. Typologie des actions discursives : discours objet vs métadiscours, discours propre vs discours d'autrui ; discours principal vs discours secondaire.

Atelier 5 : Reconnaissance de structures pragmatiques

Quiz 5 : Reconnaissance de structures pragmatiques

17/10/23 Séance 7: Organisation et structure pragmatique 3 : Analyse pragmatique

Contenu: Stratégie métacognitive d'analyse thématique d'un texte. Analyse pragmatique d'un texte et construction d'un plan pragmatique

Atelier 6 : Analyse pragmatique d'un texte

Quiz 6 : Analyse pragmatique d'un texte

24/10/23 Séance 8: Semaine de lecture

31/10/23 Séance 9: Pragmatique des textes dépendants

Contenu: Les genres littéraires des sciences humaines et sociales. Textes dépendants vs autonomes. Résumer, commenter et rendre compte. Les trois stratégies du résumé : éliminer, condenser et généraliser. Les six fonctions du commentaire.

Quiz 7 : Résumer et commenter un texte

Mini-examen 1 : La structure pragmatique du discours (15%)

07/11/23 Séance 10: Pragmatique des textes autonomes

Contenu: La progression d'un texte autonome et le rôle central de la problématique. L'action de problématiser. La notion de problème. Objets interrogés et objets demandés. Problèmes-quel et problèmes-si. Problème principal, problème périphérique, et sous-problèmes. Le processus de construction d'une problématique.

Atelier 7 : Problématiser un sujet de recherche

Quiz 8 : Problématiser un sujet de recherche

14/11/23 Séance 11: Organisation et structure logique 1 : Concepts fondamentaux de logique

Contenu : Logique formelle vs informelle. La norme logique du discours : la rationalité théorique (qualité des inférences). La norme du discours informatif et argumentatif : la norme de vérité. Les éléments d'un raisonnement : prémisses, argument, conclusion et inférence. Représentation des raisonnements.

Atelier 8 : Représentation de raisonnements

Quiz 9 : Représentation de raisonnements

21/11/23 Séance 12: Organisation et structure logique 2 : Concepts fondamentaux de logique (suite)

Contenu: Les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on doit identifier des raisonnements dans des textes (première partie) : 1) connexions entre les raisonnements, 2) absence d'informations (enthymèmes, prémisses cachés, inférences présumées), 3) présence de plusieurs raisonnements pour une même conclusion.

Atelier 9 : Identification et reconstruction de raisonnements locaux 1

Quiz 10 : Identification et reconstruction de raisonnements locaux 1

20/11/23 Séance 13: Organisation et structure logique 3 : La structure de l'argumentation dans les textes

Contenu: Les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on doit identifier des raisonnements dans des textes (suite) : 4) la variété des types d'inférence. Inférences ampliatives (induction, abduction) vs non-ampliatives (déduction). La différence épistémique fondamentale entre les inférences ampliatives et non-ampliatives. Quelques exemples d'inférences inductives. Les inférences déductives basées sur des énoncés conditionnels : modus ponens et modus tollens. La variété des inférences inductives : induction énumérative, induction éliminative inférence par analogie. Inférence abductive (inférence à la meilleure explication).

Atelier 10 : Identification et reconstruction de raisonnements locaux 2

Quiz 11 : Identification et reconstruction de raisonnements locaux 2

05/12/23 Séance 14: Organisation et structure logique 4 : Analyse de l'argumentation

Contenu: Stratégie métacognitive d'analyse thématique d'un texte. Application de la stratégie.

Atelier 10 : Identification et reconstruction de raisonnements locaux 2

Quiz 12 : Analyse logique d'un texte

12/12/23 Séance 15: Organisation et structure logique 5 : Évaluation des raisonnements

Contenu: Les concepts à la base de l'évaluation des raisonnements : raisonnements bien-fondés, valides et légitimes. Les différents types de sophismes.

Mini examen 2 : La structure logique du discours (15%)

Remise par l'étudiant-e du travail d'analyse de texte scientifique (40%)

8. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS DE L'UNIVERSITÉ

Politique n°16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131



RÈGLEMENT
SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n°44 sur l'accueil et le soutien des étudiant.e.s en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants.

Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

<http://www.instances.uqam.ca/reglementspolitiquesdocuments/pages/politiqueno44.aspx>

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : Pavillon Judith-Jasmin, J-M870

Par téléphone : 514 987-3000, poste 3148

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

9. BIBLIOGRAPHIE

1. Méthodologie générale et philosophique.

- Adler, M.J. et van Doren, C. (1940). *How to Read a Book*. New York: Touchstone.
- Cahier de Méthodologie, 4e édition*. 1987. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Choulet, D., Folscheid, D. et Wunenburger, J.-J. (2018). *Méthodologie philosophique (nouvelle édition)*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Dechezleprêtre, Laurent (2021). *Maîtriser la dissertation et l'explication de texte*. Paris : Ellipses
- D'Oro, Giuseppina (2017). *The Cambridge Companion to Philosophical Methodology*. Cambridge (UK): Cambridge University Press.
- Giroux, S. et G. Tremblay. *Méthodologie des sciences humaines*, Seconde édition. Saint-Laurent (Québec): Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Russ, J. 2000. *Les méthodes en philosophie*. Paris: Armand Colin.
- Tremblay, R. 1989. *Savoir-Faire*. Montréal: McGraw-Hill.
- Tremblay, R. 1991. *L'écritoire*. Montréal: McGraw-Hill.
- Tremblay, R. 1996. *Méthophilo - Méthodes pratiques pour l'étude de la philosophie, Volume 1: De la lecture à la rédaction du texte argumentatif philosophique*. Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.
- Tremblay, R. 1996. *Méthophilo - Méthodes pratiques pour l'étude de la philosophie, Volume 2: De la réfutation des objections à la rédaction d'une dissertation philosophique*. Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.
- Vaillancourt, L., P. Snyder et A. Baril. 2001. *La méthodologie apprivoisée*. Sherbrooke (Québec): Les éditions G.G.C.

2. Argumentation et pensée critique

- Baillargeon, N. 2005. *Petit Guide d'autodéfense intellectuelle*. Montréal: Lux Éditeur.
- Blackburn, P. 1994. *Logique de l'argumentation, Seconde édition*. Saint-Laurent (Québec): Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Johnson, R. H. et J. A. Blair. 2006. *Logical Self-Defense*. New York: International Debate Education Association.
- Thibodeau, V. 1997. *Logique et expression de la pensée*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Toussaint, N. et G. Ducasse. 1996. *Apprendre à argumenter*. Sainte-Foy (Québec): Les éditions Le Griffon d'argile
- van Eemeren, F. H., R. Grootendorst et F. Snoeck Henkemans. 2002. *Argumentation*. Mahwah (New Jersey): Lawrence Erlbaum Associates.
- Walton, D. 2006. *Fundamentals of Critical Argumentation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Walton, D. 1989. *Informal Logic*. Cambridge: Cambridge University Press.

3. Théorie philosophique de l'argumentation

Perelman, C. 1977. *L'empire rhétorique et argumentation*. Paris: J. Vrin. (v.a. 1982. *The Realm of Rhetoric*. Notre Dame (Indiana): University of Notre Dame Press).

Perelman, C. et L. Olbrechts-Tyteca. 1988. *La nouvelle rhétorique*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles. (v.a. 1969. *The New Rhetoric*. Notre Dame (Indiana): University of Notre Dame Press).

Toulmin, S. E. (2003). *The Uses of Argument, Updated Edition*. Cambridge: Cambridge University Press.

van Eemeren, F. H. et R. Grootendorst. 2004. *A Systematic Theory of Argumentation*. Cambridge University Press.

4. Publication et typographie

Bouthat, C. 1993. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal: Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche.

Gibaldi, J. 2003. *MLA Handbook for Writers of Research Papers, Sixth Edition*. New York: The Modern Language Association of America.

Publication Manual of the American Psychological Association, Fifth Edition. 2001. Washington (DC): American Psychological Association.

Ramat, A. *Le Ramat de la typographie*. Saint-Laurent, Québec: Diffusion Dimédia.

The Chicago Manual of Style, 15th Edition. 2003. Chicago: The University of Chicago Press.

Turabian, K. L. 1996. *A Manual for Writers of Term Papers, Theses, and Dissertations, Sixth Edition*. Chicago: The University of Chicago Press.

5. L'art de la recherche

Booth, W. C., G. G. Colomb et J. M. Williams. 2003. *The Craft of Research, Second Edition*. Chicago: The University of Chicago Press.

Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., L. Potvin, J.-L. Denis et P. Boyle. 2005. *Savoir préparer une recherche*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.

Létourneau, J. 1989. *Le coffre à outil du chercheur débutant*. Toronto: Oxford University Press.

Varia (avec indications sur le contenu)

Boissonnault, P., R. Fafard et V. Gadbois. 1980. *La dissertation*. Beloeil (Québec): Les Éditions La Lignée.

- Guide détaillé pour la conception et la rédaction d'une dissertation de niveau universitaire.

Bolker, J. 1998. *Writing Your Dissertation in Fifteen Minutes a Day*. New York: Henry Holt and Company.

- Guide détaillé pour la conception et la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse. L'auteure ne défend pas l'idée qu'on peut le faire en 15 minutes par jour, mais qu'il faut écrire quotidiennement, ne serait-ce que 15 minutes.

Bégin, C. 1992. *Devenir efficace dans ses études*. Laval (Québec): Groupe Beauchemin éditeur.

- Guide destiné davantage à la scolarité (les cours, par opposition à la rédaction de mémoires et thèses) postsecondaire. Couvre des sujets comme la mémoire, l'attention et la concentration, la gestion du temps, la prise de notes, la préparation et le passage des examens. Rédigé par un psychologue spécialiste de soutien à l'apprentissage.
- Davis, G. B. et C. A. Parker. 1997. *Writing the Doctoral Dissertation, Second edition*. Hauppauge (New York): Barron's Educational Series.
- La conception et la rédaction d'une thèse de doctorat, conçue comme une gestion de projet.
- Hart, C. 1998. *Doing a Literature Review*. London: Sage Publications.
- La revue de littérature est un genre littéraire et une partie obligée de tout écrit scientifique (et souvent philosophique) de niveau universitaire. Cet ouvrage acclamé et très populaire se veut un guide détaillé destiné aux chercheurs en sciences humaines qui doivent concevoir et rédiger un tel écrit.
- Kosslyn, S. M. 2007. *Clear and to the Point*. Oxford: Oxford University Press.
- Un chercheur en neurosciences cognitives identifie huit principes psychologiques à suivre pour concevoir des présentations Powerpoint efficaces.
- Lessard, M. et Zaccour, S. (2017). *Grammaire non sexiste de la langue française*. Paris- Éditions Syllepse.
- Argumentaire en faveur de la féminisation des textes et guide comparatif de féminisation.
- Lessard, M. et Zaccour, S. (2018). *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive*. Paris- Éditions Syllepse.
- Moffet, J.-D. 1993. *Je pense, donc j'écris*. Saint-Laurent (Québec): Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Contrairement à la majorité des ouvrages dans le domaine, celui-ci se concentre sur la production de textes informatifs, où l'argumentation ne joue pas nécessairement un rôle important.
- Olivier, L., G. Bédard et J. Ferron. 2005. Paris: L'Harmattan.
- Malgré son titre, cet ouvrage porte davantage sur la revue de littérature, en partant de l'idée que l'on ne peut bien problématiser que si on a revu correctement la littérature.
- Peters, R. L. 1997. *Getting What You Came For, Revised Edition*. New York: Farrar, Strauss and Giroux.
- Guide général pour réussir des études supérieures; surtout destiné au milieu universitaire américain.
- Préjent, R. 2001. *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse*. Montréal: Presses Internationales Polytechniques.
- Destiné aux professeurs mais devrait être également lu par tout étudiant aux études supérieurs pour savoir ce qui est attendu (et non) de sa direction de recherche.
- Silva, P. J. 2007. *How to Write a Lot*. Washington (DC): American Psychological Association.
- Guide destiné aux universitaires (étudiants et professeurs) qui désirent rédiger et publier davantage. La recette offerte est aussi simple que difficile à mettre en pratique: il faut écrire tous les jours.

St-Jean, S. 2006. *Études Efficaces*. Anjou (Québec): Les Éditions CEC.

- Guide général couvrant succinctement tous les aspects des études postsecondaires.

Stein, E. 2009. *More Precisely. The math you need to do philosophy*. Peterborough (Ontario): Broadview Press.

- Connaissances mathématiques utiles (voire nécessaires) pour réussir ses études supérieures en philosophie.